éditorial

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

la presse

ROGER LEMELIN
président et éditeur

JEAN SISTO éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
ALBERT TREMBLAY secrétaire de la rédaction
MARCEL ADAM éditorialiste en chef

Les vingt-cinq ans de Radio-Canada

Toute la soirée, dimanche dernier, l'écran de Radio-Canada nous a présenté une saisissante rétrospective de ses activités au cours du dernier quart de siècle. Au-delà des souvenirs nostalgiques que cette rétrospective éveillait chez le public, c'était à des réflexions d'un ordre plus large que ce gigantesque album de famille nous conviait. Une conclusion fulgurante nous frappait de plein fouet: l'histoire de la télévision de Radio-Canada, c'est l'histoire du Québec depuis vingt-cinq ans.

Au niveau de la nostalgie, il est normal que, plus que d'autres, j'ai revécu tout un passé merveilleux qui m'a marqué jusqu'aux os, au cours des années 1953 à 1960, où j'ai été, je crois, le premier romancier à s'attaquer à la télévision canadienne. On a suffisamment glosé là-dessus. Là n'est pas mon propos. Mon propos, c'est que la télévision, dès son apparition, et du jour au lendemain, a transformé le Québec.

À l'époque, un écrivain se sentait aussi ignoré qu'un joueur de dames. Pour le grand public, c'était un original qui essayait d'imiter les auteurs français. Le comédien, c'était un saltimbanque tout juste bon à jouer dans les salles paroissiales ou dans des théâtres aux bancs de peluche miteuse. Il faut excepter Gratien Gélinas qui, avec ses **Fridolinades** et sa pièce **Tit-Coq**, avait produit l'étincelle qui alluma le brasier qu'on allait connaître, brasier dont les premiers crépitements furent entretenus par le jeune Pierre Dagenais.

Tout à coup, et avec une rapidité stupéfiante, cet écran fit de quelques écrivains les troubadours bien-aimés de millions de personnes, les comédiens des frères de sang avec qui les Québécois s'identifiaient. L'écran de Radio-Canada devenait une prodigieuse kermesse. C'était la grande salle paroissiale collective, la nouvelle église avec ses graves cérémonies ou ses réjouissances. Ce phénomène électrisa tous ceux qui participaient à le nourrir et déclencha une fièvre de création inouïe, où le Québec a produit, malgré un maigre réservoir de population, une abondance de productions vibrantes et souvent remarquables. Mais des hommes de grande valeur, comme André Ouimet et Yves Vien, directeurs de Radio-Canada à l'époque, y ont laissé leur vie encore jeune. Qu'ils soient ici salués et honorés.

Cet état d'extase ne pouvait pas durer. En regardant cette émission de dimanche, on se rendait compte que cette fièvre de création se calmait avec les ans, comme en fonction directe du perfectionnement des moyens techniques, de la couleur, de la qualité de l'image, à tel point que les enregistrements kinéscopiques en noir et blanc, semblent aujourd'hui nous présenter des personnages d'un autre âge, ternes et presque ennuyeux. En somme, plus les artisans de cette télévision prenaient conscience de leur pouvoir, plus ils perdaient la naïve spontanéité qui les y avait conduits.

C'est la grève des réalisateurs de Radio-Canada en 1959 qui fit changer la télévision de cap et la fit se diriger vers les flots agités de la Révolution tranquille. C'est grâce à cette grève que René Lévesque se catapulta dans le gouvernement Lesage et freina pour ainsi dire la carrière politique au Québec de Jean Marchand, chef syndical rendu célèbre par la grève d'Asbestos en 1949, et par celle des réalisateurs qu'il dirigeait, secondé par Gérard Pelletier et René Lévesque. Ce fut Lévesque qui l'emporta. L'image télévisée du commentateur intelligent avait remplacé le tribun et la foule des assemblées publiques.

La télévision de Radio-Canada entrait dans sa crise politique. Plus la fièvre créatrice diminuait, plus les comédiens surexposés dans des rôles trop nombreux perdaient leur force d'émotion et s'enlisaient dans le miroir aux alouettes, plus le secteur des affaires publiques se développait. Radio-Canada s'affirmait de plus en plus comme un État dans l'État. À telle enseigne que ceux qui occupent aujourd'hui des postes importants dans notre société ont presque été nommés par la Société Radio-Canada. Cet écran est un terrible pouvoir occulte; comment les gouvernements peuvent-ils contrôler ce miroir capable de détruire ou grandir une idée, un homme? Qu'il doit être angoissant de diriger cette institution bourrée de la dynamite de la communication instantanée, sachant qu'un éditorialiste peut, par le sophisme d'un clin d'oeil, d'un sourire, d'un jeu de caméra subtil, faire triompher ses opinions personnelles dans un Québec surpolitisé et sursyndiqué. N'y aurait-il pas lieu de surveiller davantage le secteur de l'information à Radio-Canada, en y installant un rédacteur en chef juste, lucide, cultivé, ferme, pour chapeauter des chefs de nouvelles au pouvoir limité qui, un jour ou l'autre, sont sacrifiés?

Radio-Canada a eu aussi à subir la concurrence, dont celle des émissions américaines qui, par le câble, se font encore plus menaçantes que le vigoureux et imaginatif Télé-Métropole. Radio-Canada ne doit-elle pas rester fidèle à l'objectif fondamental qui a fait sa grandeur? Servir la vérité, ouvrir des voies vers le haut, précéder et guider le public vers des horizons nouveaux dans une démarche de prudence. Dans la course aux ratings, il semble quelquefois que cette optique soit un peu oubliée, et cette réflexion nous venait en écoutant avec embarras cet artiste de talent, cultivé, Yvon Deschamps, qui présentait un spectacle dans un patois humiliant pour ceux qui veulent être fiers du Québec et de Radio-Canada. Quand donc nous débarrasserons-nous de ce misérabilisme dans le langage, puisque le PQ est élu et se fait le champion de la culture française? C'est Radio-Canada, après l'Église, qui a participé le plus à sauvegarder le génie français en ce pays. Pourquoi ne pas continuer?

Ce sont là critiques faciles qui ne doivent pas faire oublier que cet article est inspiré par l'admiration, la reconnaissance et la fierté devant ces fabuleuses 25 années de la télévision de Radio-Canada.

Et puisque cette institution continuera de jouer un rôle déterminant dans notre vie collective, nous souhaitons à ses dirigeants, à ses artisans, courage, hauteur de vue, imagination, sens de la justice, et de ne jamais oublier que Radio-Canada est notre plus puissant rempart contre l'intolérance et la solitude.

L'ÉDITEUR
Roger Lemelin

bloc-notes

Pour qui le préjugé favorable?

Selon l'abbé Gérard Dion et le R.P. Jacques Cousineau, le projet de loi 45 «traduit en termes juridiques l'alliance du gouvernement actuel et de l'establishment syndical contre les petits salariés québécois».

Cette affirmation paraît très forte, à première vue, mais pour peu qu'on se donne la peine de prendre connaissance du raisonnement de ces deux ecclésiastiques, experts en relation de travail, on en vient difficilement à une autre conclusion. Ce n'est pas un préjugé favorable aux travailleurs qu'on démontre dans ce projet de loi, mais un préjugé favorable aux directions syndicales.

Il ne faut pas oublier, en effet, que la partie de ce projet de loi qui interdit aux employeurs de recourir à des «scabs» comporte, en corollaire, une interdiction semblable à tous les membres de l'unité de négociation de poursuivre le travail pour ce dit employeur. C'est la grève obligatoire, même pour ceux qui ne veulent pas la faire.

La formule Rand apportera de nouvelles cotisations aux syndicats. Là-dessus, l'accord est à peu près unanime. Mais on obligera des travailleurs à payer ces cotisations sans leur consentir aucun droit en retour. Il n'est pas dit qu'ils pourront se prononcer sur les offres patronales ou sur le déclenchement d'une grève.

Surtout, même si on rend le vote secret obligatoire pour les décisions importantes, rien n'est prévu pour en garantir le déroulement démocratique. Une petite minorité active pourra continuer d'imposer sa volonté à des groupes de travailleurs, et pas uniquement en raison du désintéressement de la majorité.

Un syndicat pourra toujours, après avoir arraché un vote de grève aussi douteux, prolonger l'arrêt de travail sans revenir devant son assemblée générale à intervalles donnés.

Il n'est pas interdit de penser que les travailleurs en viendront à craindre davantage leur syndicat que leur employeur. Dans certains cas, c'est d'ailleurs déjà commencé.

Vincent PRINCE

Apprendre à manger

On peut toujours se dire que les Québécois ne se nourrissent pas plus mal que les autres Nord-Américains: les hot-dogs, les hamburgers, les chips et les boissons gazeuses ne sont pas nés chez nous. Il reste que la moitié de la population souffre d'embonpoint; et que nos enfants de 6 à 13 ans ont le record du plus grand nombre de dents cariées au monde. Il est temps de se le dire.

Et il est temps de faire quelque chose. C'est ce qu'a compris le ministère des Affaires sociales en annonçant la mise sur pied d'une politique de nutrition. On ne peut qu'applaudir très fort à cette initiative unique au Canada qui permettra à la population québécoise de prendre conscience de ses faiblesses dans ce domaine et des moyens pour y remédier. Il est trop bête de se tuer tous les jours à coups d'abondance.

Le gouvernement prend l'initiative. Mais il aura besoin de l'appui de plusieurs pour parvenir à ses fins.

D'abord, il y aura divers organismes publics et privés qui devront collaborer. Et plusieurs ministères qui devront participer étroitement au programme. Mais il y aura surtout les maisons de publicité qui devront faire honnêtement leur part.

La publicité se fait avec des vedettes. Donc, des gens qui ont une certaine influence sur la population, surtout si elle est jeune et mal informée. On voit alors des «célébrités» sportives annoncer des eaux gazeuses qu'elles se défendent et d'autres du théâtre ou de la télévision vanter des produits qu'elles détestent.

En fait, la campagne du MAS en sera peut-être tout simplement une de vérité pour le corps et pour l'esprit.

Jean-Guy DUBUC

Droits réservés

La petite histoire d'une grande statue

par Cyrille FELTEAU

Il aura fallu dix-huit ans, quatre gouvernements et surtout l'approche d'une consultation cruciale sur notre avenir politique pour qu'à Québec l'on se décide à sortir des "boules à mites" la statue de Maurice LeNoblet Duplessis.

Sur son socle, du haut de ses dix pieds de bronze, le "cheuf" domine maintenant le bout de Grande-Allée qu'il arpenta tant de fois, pendant son long regne. Le voilà donc réinstallé dans son décor familier, à la vue des passants, dont plusieurs, cependant, surtout parmi les plus jeunes, ignorent même qui il fut.

Mais beaucoup d'autres, il va sans dire, se souviennent de cet homme qui, mort comme vif, ne laissa personne indifférent. Les efforts tortueux que quatre gouvernements successifs - deux libéraux et deux unionistes - déployèrent pour garder son effigie au secret témoignent éloquemment de la crainte qu'ils nourrissaient à l'égard de son explosive mémoire.

Maintenant que les passions se sont calmées, semble-t-il, il paraît opportun de consigner, au moins pour la petite histoire, certains faits peu connus qui montrent jusqu'à quel point l'encombrante masse de bronze se mua vite en une énorme "patate chaude" pour les gouvernements en place, surtout pour le premier, celui de Jean Lesage.

Dix-sept ans après on imagine un peu la tête que dut faire le vainqueur d'Antonio Barette un certain jour du mois d'août 1960 (donc, deux mois à peine après la victoire libérale du 25 juin), quand on lui apprit que la statue toute neuve de l'ancien premier ministre, arrivée de France par bateau, attendait dans le port de Québec qu'on aille la cueillir...

La première solution, qui se révéla boiteuse, fut de la "ranger" dans les caves du Musée provincial des Plaines d'Abraham (celui que Duplessis avait toujours appelé le "musée de travers"). Malheureusement, on constata qu'à cause de ses dimensions, l'énorme boîte ne pouvait être introduite dans le Musée, même par la porte centrale. Que faire?

Il fallait parer au plus pressé et, surtout, faire en sorte de ne pas susciter les inquisitions des journalistes. On y réussit en plaçant tout simplement la boîte et son contenu près de la porte arrière du Musée, où ils passèrent absolument inaperçus pendant tout l'automne et l'hiver 1960-61. Au printemps de 1961, cependant, la nécessité de loger la statue à l'abri quelque part apparut dans toute son évidente acuité. Mais où?

Un bon jour, au téléphone, M. Lesage donna à Me Charles-Edouard Cantin, assistant du Procureur général, une directive ferme que celui-ci s'empressa d'exécuter: "Placez-là, cachez-là où bon vous semble et ne me dites pas où elle est, je ne veux pas le savoir; de la sorte, si on me pose des questions, je pourrai répondre que je n'en sais rien... et ce sera vrai!"

De 1960 à 1974, année où Me Cantin lui-même, alors à la retraite, dévoila à la télévision la fameuse cachette de la statue, les premiers ministres et ministres de la Justice qui se succédèrent à Québec n'eurent qu'à imiter l'attitude de leur prédécesseur afin d'éviter des admissions gênantes. Mais tel ne fut pas le cas pour Jérôme Choquette, ministre de la Justice dans le cabinet Bourassa, qui dut, bien malgré lui, affronter les retombées de l'émission de Lise Payette au cours de laquelle Me Cantin raconta à peu près tout ce qu'il savait sur la fameuse statue.

Un autre qui en savait long sur le sujet, mais qui n'en dit que peu de chose, du moins publiquement, c'est Emile Brunet, le sculpteur, malheureusement, décédé en janvier dernier, à l'âge de 81 ans. Il y a six ans, j'eus un long entretien avec lui, dans sa maison de Montréal-Nord, quelque temps avant son départ pour Paris où il séjournait six mois par année. Il me parla de sa carrière, de ses débuts avec son père, ancien tailleur de pierre, et de quelques-unes de ses oeuvres les plus importantes, notamment la statue de sir Wilfrid Laurier et du colonel By, à Ottawa, dont il était particulièrement fier.

Pour ce qui est de la statue de Duplessis (qui lui avait été commandée par Paul Sauvé lui-même, en novembre 1959), il s'appliqua à me décrire les difficultés qu'il avait éprouvées à rendre certaines parties de la maquette, la tête, par exemple, et plus particulièrement le nez, qui était long et proéminent. C'est grâce à des photos qu'il put, tant bien que mal, s'approcher de la ressemblance qu'il voulait donner à son oeuvre. Malheureusement, parmi les photos qu'on lui fournit de son modèle, aucune ne le montrait de profil. Cette carence s'expliquerait par le fait que le chef de l'UN veillait toujours à se faire photographier de face, afin de paraître à son avantage. Il lui serait même arrivé, selon certains, d'intimer à des photographes officiels l'ordre de ne jamais le poser de profil...

Emile Brunet gardait quelques autres mauvais souvenirs de son travail pour le compte du gouvernement québécois, dont un d'ordre financier. Selon l'entente avec Paul Sauvé, il devait recevoir $33,000 pour son travail, dont $30,000 pour la statue et $3,000. pour le socle. Le gouvernement Lesage acquitta le coût de la statue, mais ne voulut pas débourser un cent pour le socle, on devine un peu pourquoi. Cette lacune fut-elle comblée plus tard? L'histoire ne le dit pas.

On se souvient qu'au début des années '60, tout particulièrement pendant l'enquête Salvas, le ressentiment à l'égard du régime Duplessis et de son chef avait atteint un sommet. Nombre de partisans libéraux voyaient "rouge", littéralement, quand on faisait devant eux allusion à la possibilité qu'un jour prochain la statue de Duplessis trône en plein air, sur les pelouses du Parlement. Une telle chose n'était pas possible!

Un jour de l'année 1961 ou 1962, alors que je prenais une consommation au "Terrace Club" du Château Frontenac, j'eus le malheur d'évoquer, pour badiner, cette possibilité devant un employé de l'établissement que je connaissais comme un chaud partisan libéral. La réaction espérée ne se fit pas attendre: frappant du poing sur la table, les yeux en feu et la figure toute rouge, il me dit avec l'accent de la plus vigoureuse conviction: "Si jamais Lesage fait çà, moi, Monsieur, je vous promets que la statue de Duplessis, je vais aller pisser dessus tous les matins, avant de me rendre au travail!"

Entendant cela de son vivant, Maurice Duplessis aurait sans doute rétorqué à ce "rouge teindu": "Ah! à quels abus ça peut mener, l'esprit de parti!"